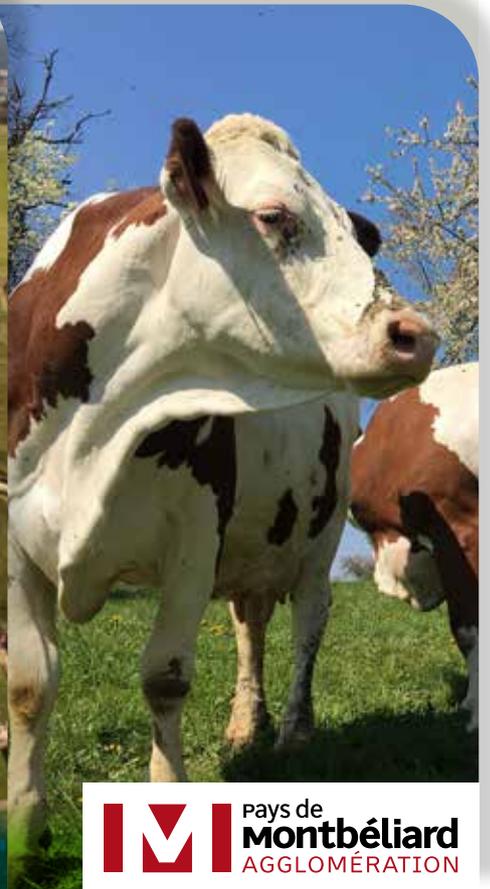


• PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION •

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2022/27



SOMMAIRE

3
Édito

4
La compétence « promotion du tourisme »

6
Les chiffres clés d'un territoire doté d'un potentiel touristique

8
L'offre touristique, un moteur de l'économie locale

10
La stratégie du territoire

14
Le schéma de développement touristique

15
Axe 1 / Activités de pleine nature

16
Axe 2 / Tourisme culturel et patrimonial

17
Axe 3 / Savoir-faire et tourisme industriel

18
Axe 4 / Hébergements

19
Axe 5 / Accueil et promotion



Charles DEMOUGE,
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

« Rayonner ». C'est l'un des quinze verbes d'action qui composent le projet de mandat 2020-2026 de Pays de Montbéliard Agglomération. Il synthétise la volonté de notre collectivité de faire du tourisme un marqueur pregnant de notre territoire, source évidemment de développement économique, de diversité culturelle, de passion historique, et donc de fierté et de cohésion.

Tel est le souhait que je présente à l'orée de ce Schéma de Développement Touristique 2022-2027. Que celui-ci donne des jalons à notre territoire afin de rayonner, aussi bien en direction de ses habitants que de ses visiteurs. Parce que les atouts géographiques et la richesse culturelle et patrimoniale de l'Agglomération doivent nous permettre de devenir une destination touristique remarquable.

Pays de Montbéliard Agglomération n'a pas attendu l'entrée en vigueur de la loi NOTRe pour mettre en œuvre une stratégie ambitieuse autour du tourisme. Le premier Schéma de Développement Touristique date de 2010. Il a ensuite été réactualisé au cours de la période 2017/2021.

Le précédent Schéma proposait d'améliorer l'attractivité du territoire et d'enrichir l'existant en promouvant prioritairement le tourisme industriel, le tourisme d'itinérances et le tourisme expérientiel. Il s'est concrétisé notamment à travers des réalisations fortes telles que la création de trois nouvelles aires d'accueil ou de services pour camping-cars à Longeville-sur-Doubs, Mandeuve et Montbéliard, comme pour la conception et l'édition de 14 topoguides cyclo-touristiques qui font découvrir le territoire par le plaisir de la pratique du vélo grâce à des boucles de circuits inédites.

Le Schéma de Développement Touristique 2022-2027 intègre les 5 axes structurants retenus que sont les activités de pleine nature, le tourisme culturel et patrimonial, les savoir-faire et tourisme industriel, l'hébergement, l'accueil et la promotion. Sa déclinaison opérationnelle se traduira en 26 actions et l'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard sera le pilote majeur pour bon nombre d'entre elles.

Les orientations touristiques qui s'imposent aujourd'hui au regard de la valorisation du territoire et des attentes des clientèles sont bien celles du « tourisme nature », de l'accueil et de la promotion. Ce sont aussi les grandes tendances privilégiées par notre Agglomération.

Pour notre Agglomération il s'agit bien de réaffirmer l'importance du tourisme dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement et de se donner les moyens d'atteindre les ambitieux objectifs qu'elle s'est fixés.

Ce Schéma de Développement Touristique 2022-2027 y contribue assurément.

LA COMPÉTENCE « PROMOTION DU TOURISME »

■ PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION

Au titre de la loi NOTRe du 7 août 2015 et de la prise de compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » au 1^{er} janvier 2017, Pays de Montbéliard Agglomération :

- décide de la stratégie touristique territoriale à mettre en œuvre ;
- exerce la gouvernance en matière d'organisation touristique ;
- conforte son partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard (convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens) :

→ en le confirmant dans ses missions premières d'accueil, d'information, de promotion du tourisme et de coordination des acteurs socio-professionnels

→ en lui permettant de mettre en place ses activités d'intérêt général qui participent directement à la mise en œuvre de la compétence « promotion du tourisme » de la collectivité.



■ PAYS DE MONTBÉLIARD TOURISME

Ses missions régaliennes

- l'accueil des visiteurs par tous les moyens ;
- l'information touristique ;
- la promotion touristique et l'animation de son territoire ;
- la coordination des prestataires et tous autres partenaires et/ou acteurs du développement touristique du territoire.

Ses missions qui participent de la politique touristique locale

- la mise en œuvre de tout ou partie de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique, sous couvert d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue avec Pays de Montbéliard Agglomération ;
- l'organisation et la coordination d'actions d'animation et d'événements d'envergure dans son rayon d'action, en

lien avec Pays de Montbéliard Agglomération, les collectivités, les associations locales d'animation touristique et les acteurs publics ou privés intéressés par le développement touristique ;

- la gestion d'une boutique contribuant à l'animation du territoire par la mise en valeur de produits locaux et régionaux notamment par la mise en vente et dépôt-vente de ces produits, par la commercialisation de biens et de services.



LES CHIFFRES CLÉS D'UN TERRITOIRE DOTÉ D'UN POTENTIEL TOURISTIQUE

(Sources : Observatoire du Tourisme 2019) (*)

72 communes

139 970 habitants (Insee 2019)

2 330 lits touristiques marchands

1 office de Tourisme

17 sites touristiques

Pavillon des Sciences (**64 721** visiteurs)

Musée de l'Aventure Peugeot (**55 777** visiteurs)

Château de Montbéliard & Musées (**18 172** visiteurs)

1 site archéologique remarquable (Mandeure)

4 forts militaires (Mont Bart - Fort Lachaux - Batterie des Roches - Fort du Lomont)

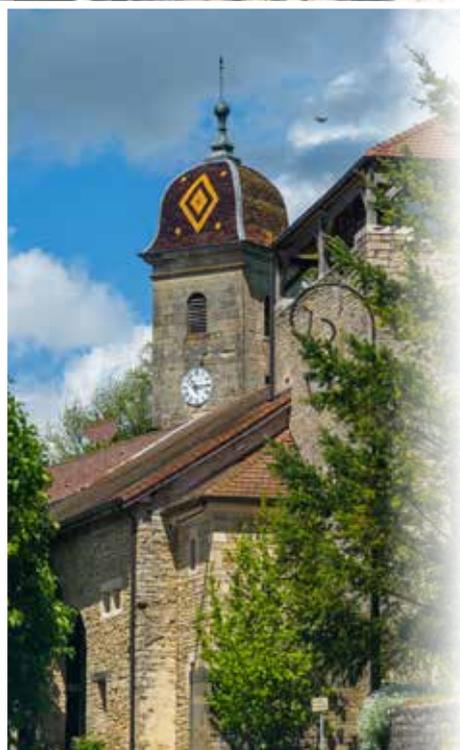
1 port de plaisance (Montbéliard)

2 sites en tourisme industriel (Société CRISTEL & Groupe STELLANTIS)

1 aérodrome (Courcelles-lès-Montbéliard)

(*) L'année 2019 figure ici comme première année de référence en raison du caractère atypique de l'année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire et économique. À noter toutefois les progressions intéressantes en 2020 que sont l'augmentation du nombre de lits marchands (2 511) et de la fréquentation de l'Eurovéloroute 6 (1 136 511 passages) avec la pratique accrue du vélo en période de relatif confinement.





Patrimoine culturel

- Temple Saint-Martin (Montbéliard)
- Église du Sacré Cœur (Fernand Léger) (Audincourt)

Le label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »

1 cité de caractère
Bourgogne-Franche-Comté
(Vandoncourt)

Le berceau de la vache montbéliarde
connue à l'échelle internationale

Nombreux festivals
(dont Rencontres & Racines
à Audincourt 39 156 visiteurs)

Monuments historiques
(**112** sites inscrits
et **51** classés)

20 communes labellisées
« Villes et villages fleuris »

1 zone de loisirs (Montenois)

1 base de loisirs (Brognard)

L'OFFRE TOURISTIQUE, UN MOTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

(Sources : Observatoire du Tourisme 2019) (*)



■ L'OFFRE D'ITINÉRANCES

L'Eurovéloroute 6

- 32 km d'Allenjoie à Saint-Maurice-Colombier
- 1 020 010 passages

Les itinéraires de randonnée pédestres

- 600 km de circuits balisés
- Grande Traversée du Jura (GTJ) au départ de Mandeuve
- Sentier de Grande Randonnée GR 5 Hollande-Méditerranée
- Sentier de Grande Randonnée de Pays

Le tourisme fluvial canal du Rhône au Rhin

- 221 bateaux au port de Montbéliard

■ DES SITES NATURELS ET REMARQUABLES

- 1 parc naturel régional
- 21 espaces naturels protégés et des belvédères aménagés



■ LES MONTAGNES DU JURA

- Parc naturel régional avec 32 communes situées dans le périmètre



(*) L'année 2019 figure ici comme première année de référence en raison du caractère atypique de l'année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire et économique. À noter toutefois les progressions intéressantes en 2020 que sont l'augmentation du nombre de lits marchands (2 511) et de la fréquentation de l'Eurovéloroute 6 (1 136 511 passages) avec la pratique accrue du vélo en période de relatif confinement.



■ LA GASTRONOMIE

- Saucisse de Montbéliard IGP
- Filière agro-alimentaire fromage et l'AOP Comté



■ UN ÉVÉNEMENT À NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE

- « Les Lumières de Noël » de Montbéliard (près de 500 000 visiteurs)



■ LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

249 890 nuitées hôtelières / 61 hébergements marchands

- 17 hôtels, 9 chambres d'hôtes, 1 camping, 32 meublés, 2 330 lits touristiques marchands

1 350 emplois touristiques directs sur la destination Pays de Montbéliard

- Les secteurs hébergements et restaurants-cafés concentrent 7 emplois sur 10, avec 201 restaurants (traditionnels et rapides) dont 5 restaurants gastronomiques.

19,5 millions d'euros de chiffre d'affaires générés pour les séjours hôteliers

- Hébergements marchands hôteliers : 11 309 998 €

- Sites touristiques, loisirs, restaurants et divers : 8 181 422 €

LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE



■ LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR LA PÉRIODE 2022-2027

- Défini en 5 axes structurants déclinés en 26 actions.
- Inscrit dans la continuité des orientations stratégiques du précédent Schéma 2017-2021 autour du tourisme industriel, du tourisme d'itinérances et du tourisme expérientiel.
- Élaboré dans le cadre de la réflexion des élus de la commission tourisme, réunis en 4 ateliers animés par la directrice de l'office de tourisme à la mairie de Hérimoncourt (6 -10 avril 2021).
- Présenté le 14 octobre 2021 en réunion-débat aux élus des commissions plus directement concernées par l'activité transversale du tourisme. Les commissions « Mobilités », « Politiques culturelles et patrimoine historique », « Développement économique » et « Politique sportive » ont ainsi été associées au projet.



■ UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PLACÉ SOUS LE SIGNE DU « TOURISME NATURE », DE L'ACCUEIL ET DE LA PROMOTION

SON OBJECTIF :

- adapter l'offre aux attentes des clientèles
- faire venir et faire rester les touristes

SES LEVIERS :

- Promouvoir les activités de pleine nature de plus en plus recherchées par les touristes (besoin de nature et de bien-être) :

→ en soutenant les actions visant à améliorer l'accueil du tourisme fluvial et du cyclotourisme dans le cadre du Contrat de Canal, soit encourager la valorisation des prestations liées aux activités fluviales (bateaux promenade et mini-bateaux électriques au port de plaisance) et développer l'offre de services autour de l'itinérance à vélo et de la circulation douce (haltes vélo sur l'EV 6, signalisation touristique et panneaux d'information) ;

→ en améliorant l'offre d'hébergement et sa qualité le long de l'Eurovéloroute 6 (espaces de bivouac, camping structurant de 3 à 4****) ;

→ en étoffant l'offre de loisirs et de sports nature (circuits VTT, trail, canoë).

- Développer et diversifier l'offre d'hébergement (hébergement insolite, formation des hébergeurs, hôtellerie de loisirs), accompagner la montée en gamme (classement et labels) et optimiser la taxe de séjour.

■ Impulser des actions de valorisation en lien avec les marqueurs identitaires forts du territoire (savoir-faire, restauration et produits locaux, vache montbéliarde, Temple Saint-Martin avec circuit touristique, patrimoine historique et industriel).

- Faire découvrir le territoire par les habitants (ambassadeurs & greeters) et impliquer les acteurs touristiques locaux au sein d'une dynamique de réseau.



LA STRATEGIE DU TERRITOIRE (suite)

■ UN ACTEUR MAJEUR

■ L'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard est le bras armé de PMA pour promouvoir et animer le territoire. Il est la clé de voûte du projet de développement touristique pour la mise en œuvre des actions considérées comme essentielles aux côtés de la Communauté d'Agglomération

■ UNE IMAGE DU TERRITOIRE

■ L'Office de Tourisme apportera son expertise pour contribuer à définir et décliner l'image touristique d'un territoire qui offre une large palette d'inattendus et d'évasions, en revendiquant une image imprégnée de créativité, de singularité, d'authenticité, de discrétion et d'excellence.



■ LA MÉTHODOLOGIE

- 11 actions définies comme prioritaires sont indispensables à l'offre touristique et répondent à des besoins : elles sont à réaliser impérativement pour le développement touristique du territoire et leur niveau est prioritaire par rapport aux autres actions (calendrier à fixer).
- 15 actions définies comme complémentaires seront progressivement mises en œuvre.
- Expérimentation d'actions événementielles et à portée touristique impérative (contours à définir en partenariat).
- Coopération rapprochée des commissions concernées sous l'égide de la commission tourisme :
 - pilotage des actions relevant du champ de compétences des commissions identifiées et concerté avec la commission tourisme ;
 - réflexion sur des thématiques touristiques transversales.

■ LES PARTENAIRES CLÉS

- Pays de Montbéliard Tourisme, Doubs Tourisme, Conseil Départemental, Comité Régional du Tourisme, Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.



LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

■ LES AXES DE DÉVELOPPEMENT ET LES ACTIONS

Axe 1. Activités de pleine nature (6 actions)

Axe 2. Tourisme culturel et patrimonial (5 actions)

Axe 3. Savoir-faire et tourisme industriel (3 actions)

Axe 4. Hébergements (7 actions)

Axe 5. Accueil et promotion (5 actions)



AXE 1 / Activités de pleine nature

■ LES ACTIONS PRIORITAIRES

PILOTE : commission tourisme

Action 1.4 Contrat de Canal

Mise en place d'un bateau promenade & location de mini-bateaux électriques au Port de plaisance de Montbéliard

Action 1.5 Contrat de Canal

Aménagements et équipements le long de l'Eurovéloroute 6 : les haltes vélo (dont implantation de 2 « bike park »)



■ LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

PILOTE : commission politique sportive

Action 1.1

Développer des circuits VTT (tous niveaux, objectif destination vélo)

Action 1.2

Développer des circuits trail (sur la partie Montagne du Jura)

Action 1.3

Développer l'activité canoë (circuit entre Pont-de-Roide-Vermondans et Audincourt, base canoë, location, stages...)

Action 1.6

Développement d'un pôle de loisirs sportifs et d'activités de plein air à vocation touristique, au Sud de l'Agglomération d'après l'étude de faisabilité 2018 :
Le concept des « Rives du Doubs au cœur du Lomont » (site de Noirefontaine-Pont-de-Roide-Vermondans)



AXE 2 / Tourisme culturel et patrimonial

■ LES ACTIONS PRIORITAIRES

PILOTE : Pays de Montbéliard Tourisme & commission tourisme

Action 2.5

Mise en tourisme du patrimoine protestant du Pays de Montbéliard et du Temple Saint Martin et son intégration dans :

- 1) l'itinéraire des temples du Pays de Montbéliard
- 2) le « Sentier des Huguenots », branche à créer de Montbéliard à Bienne et approuvée par « l'Association Internationale du Sentier des Huguenots »



■ LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

PILOTE : commission politique culturelle & patrimoine historique

Action 2.1

Travailler avec le réseau de la ceinture fortifiée Belfort-Montbéliard pour la promotion des forts

Action 2.2

Mise en tourisme du théâtre gallo-romain de Mandeure (événementiel et dans un contexte touristique lié à son environnement naturel)

PILOTE : Pays de Montbéliard Tourisme & commission politique culturelle et patrimoine historique

Action 2.4

Mise en valeur du patrimoine naturel et historique des villages (appropriation de la mise en tourisme de lieux singuliers, instagramables, emblématiques...)

PILOTE : ville de Montbéliard

Action 2.3

Mise en valeur du château de Montbéliard (porte d'entrée du territoire et clé de lecture de l'histoire du territoire)

AXE 3 / Savoir-faire et tourisme industriel

■ LES ACTIONS PRIORITAIRES PILOTE : commission tourisme

Étude de programmation de la « Cité de l'Industrie » consécutive à l'étude de faisabilité 2019

Action 3.1 & 3.2

Étude opérationnelle pour la mise en oeuvre d'une « Route des savoir-faire du Pays de Montbéliard » en lien avec :

1) l'histoire industrielle du territoire, les savoir-faire techniques, les produits du terroir et la gastronomie locale

2) la promotion de l'offre autour de la vache montbéliarde (identité forte, image, marque et signature avec un slogan nouveau « Au Pays de la Montbéliarde »)

Action 3.3

Encourager et fédérer les professionnels de la restauration autour de l'utilisation de produits locaux et la mise en place de plats régionaux à la carte (filière courte)



AXE 4 / Hébergements

■ LES ACTIONS PRIORITAIRES

PILOTE : commission tourisme

Action 4.1

Création d'hébergements insolites et/ou à thèmes (politique incitative et de promotion de PMA)

Action 4.2 Contrat de Canal

Création d'un camping structurant 3*** à 4**** le long de l'Eurovéloroute 6

Action 4.3 Contrat de Canal

Création d'espaces de bivouac le long de l'Eurovéloroute 6

Action 4.4

Formation et connaissance des hébergeurs à l'offre touristique

■ LES ACTIONS COMPLEMENTAIRES

PILOTE : commission tourisme

Action 4.5 (en lien avec Action 4.7)

Développer et favoriser la qualité des hébergements par les classements et les labels

Action 4.6

Préserver et développer un tissu hôtelier de loisirs et de qualité (hébergement avec espaces détente ou activités de plein air)

Action 4.7 (en lien avec Action 4.5)

Optimiser la taxe de séjour



AXE 5 / Accueil et promotion

■ LES ACTIONS PRIORITAIRES

PILOTE : commission tourisme

Action 5.4

Fédérer les acteurs du tourisme autour du schéma de développement touristique



■ LES ACTIONS COMPLEMENTAIRES

PILOTE : commission tourisme

Action 5.1 Contrat de Canal

Mise en place d'une signalétique touristique et de panneaux d'information

Action 5.2

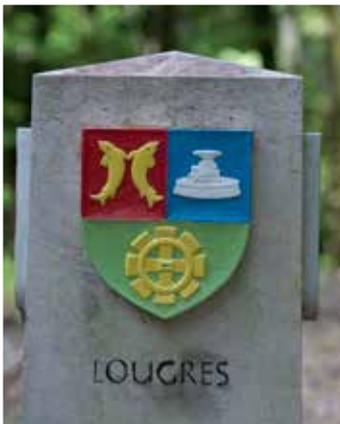
Développer la promotion des activités de pleine nature notamment en famille

Action 5.3

Mettre en place une promotion touristique en réseau (interne et externe à PMA)

Action 5.5

Mobiliser et sensibiliser les habitants au tourisme pour en faire des ambassadeurs du territoire



• PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION •

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2022/27

ABBÉVILLERS, ALLENJOIE, ALLONDANS, ARBOUANS,
AUDINCOURT, AUTECHAUX-ROIDE, BADEVEL,
BART, BAVANS, BERCHE, BETHONCOURT, BEUTAL,
BLAMONT, BONDEVAL, BOURGUIGNON, BRETIGNEY,
BROGNARD, COLOMBIER-FONTAINE, COURCELLES-
LÈS-MONTBÉLIARD, DAMBELIN, DAMBENOIS, DAMPIERRE-
LES-BOIS, DAMPIERRE-SUR-LE-DOUBS, DANNEMARIE-LÈS-
GLAY, DASLE, DUNG, ÉCHENANS, ÉCOT, ÉCURCEY, ÉTOUVANS,
ÉTUPES, EXINCOURT, FESCHES-LE-CHATEL, FEULE, GLAY,
GOUX-LÈS-GAMBELIN, GRAND-CHARMONT, HÉRIMONCOURT, ISSANS,
LONGEVILLE-SUR-DOUBS, LOUGRES, MANDEURE, MATHAY, MESLIÈRES,
MONTBÉLIARD, MONTENOIS, NEUCHÂTEL-URTIÈRE, NOIREFONTAINE,
NOMMAY, PIERREFONTAINE-LÈS-BLAMONT, PONT-DE-ROIDE-
VERMONDANS, PRÉSENTEVILLERS, RAYNANS, REMONDANS-VAIVRE,
ROCHES-LÈS-BLAMONT, SAINTE-MARIE, SAINTE-SUZANNE,
SAINT-JULIEN-LÈS-MONTBÉLIARD, SAINT-MAURICE-
COLOMBIER. SELONCOURT, SEMONDANS, SOCHAUX,
SOLEMONT, TAILLECOURT, THULAY, VALENTIGNEY,
VANDONCOURT, VIEUX-CHARMONT, VILLARS-LÈS-
BLAMONT, VILLARS-SOUS-DAMPJOUX, VILLARS-
SOUS-ÉCOT ET VOUJEAUCOURT.

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

8 AVENUE DES ALLIÉS - BP 98 407 - 25 200 MONTBÉLIARD

TÉL. 03 81 31 88 88 - FAX 03 81 31 88 89